

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale NO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale NO
TSA 64002
59049 LILLE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-nordouest@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 87 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX35200290200274-07SNRD02

INFOSEC COMMUNICATION

15 RUE DU MOULIN

15 RUE DU MOULIN

44880 SAUTRON

Facture du 18/12/2023

n° 10188819278

Montant Hors TVA -1 581,42 €

Montant TVA (payée sur les débits) -316,28 €

Facture TTC

-1 897,70 €

Montant restant dû avant facture

599,70 €

Des montants dûs antérieurs n'ont pas été totalement réglés.

Montant total (TTC)

-1 298,00 €

Compte tenu de la situation de votre compte,
ce montant sera déduit de votre prochain prélèvement : -1 298,00 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Dernière facture avec ce contrat. Prise d'effet de la résiliation le 30/05/2023

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité: si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7763684802**

Compte commercial : 1-2DHL4XG

Nom du client

INFOSEC COMMUNICATION

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001421928517

15 RUE DU MOULIN

44880 SAUTRON

INFOSEC COMMUNICATION

Détail de votre facture du 18/12/2023 n° 10188819278

Données contrat

Contrat Energie renouvelable
Réf. de votre contrat 1-2DH3DG0
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 31/05/2016
Venant à échéance le 29/05/2024

Données Point de Livraison

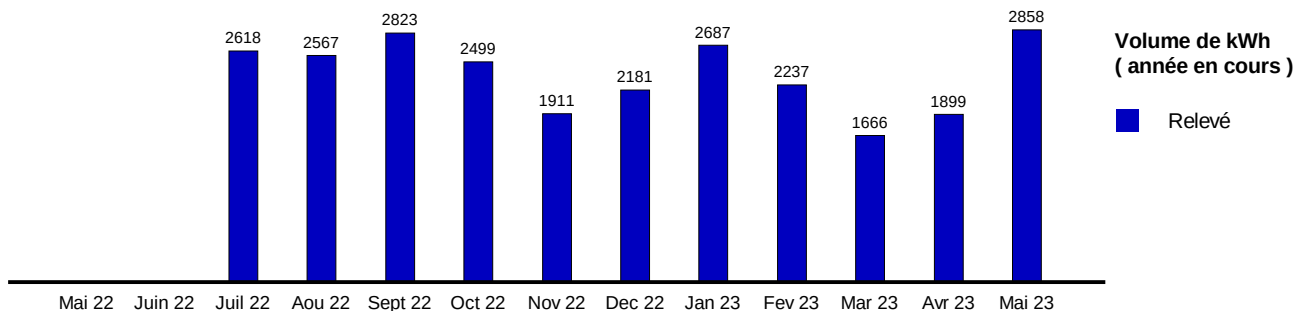
15 RUE DU MOULIN 44880 SAUTRON
Réf Acheminement Electricité : 30001421928517



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				-1 563,14 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT		-164,64 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/05/2023 au 30/05/2023	40,83 €/mois		39,51 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/05/2023 au 30/09/2023			-204,15 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso -10 732 kWh	Prix unitaire HT	-1 398,50 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	767 kWh	18,158 c€/kWh	139,27 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	191 kWh	8,265 c€/kWh	15,79 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	767 kWh	-4,035 c€/kWh	-30,95 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	191 kWh	-1,837 c€/kWh	-3,51 €	20,00 %
Option Energie renouvelable	du 09/05/2023 au 29/05/2023	958 kWh	0,150 c€/kWh	1,44 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10175896770	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-3 114 kWh	18,158 c€/kWh	-565,44 €	20,00 %
Heures Pleines Eté	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-2 114 kWh	18,158 c€/kWh	-383,86 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10178155148	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-2 114 kWh	18,158 c€/kWh	-383,86 €	20,00 %
Heures Pleines Eté	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-2 236 kWh	18,158 c€/kWh	-406,01 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10180317977	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-2 236 kWh	18,158 c€/kWh	-406,01 €	20,00 %
Heures Pleines Eté	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-2 303 kWh	18,158 c€/kWh	-418,18 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10182566339	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-2 303 kWh	18,158 c€/kWh	-418,18 €	20,00 %
Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-626 kWh	8,265 c€/kWh	-51,74 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10175896770	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-626 kWh	8,265 c€/kWh	-51,74 €	20,00 %
Heures Creuses Eté	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-436 kWh	8,265 c€/kWh	-36,04 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10178155148	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-436 kWh	8,265 c€/kWh	-36,04 €	20,00 %
Heures Creuses Eté	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-460 kWh	8,265 c€/kWh	-38,02 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10180317977	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-460 kWh	8,265 c€/kWh	-38,02 €	20,00 %
Heures Creuses Eté	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-401 kWh	8,265 c€/kWh	-33,14 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10182566339	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-401 kWh	8,265 c€/kWh	-33,14 €	20,00 %
Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-3 114 kWh	-4,040 c€/kWh	125,65 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-2 114 kWh	-4,040 c€/kWh	85,30 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-2 236 kWh	-4,035 c€/kWh	90,22 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-2 303 kWh	-4,035 c€/kWh	92,93 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-626 kWh	-1,840 c€/kWh	11,50 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-436 kWh	-1,840 c€/kWh	8,01 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-460 kWh	-1,837 c€/kWh	8,45 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-401 kWh	-1,837 c€/kWh	7,37 €	20,00 %
Annulation estimation Option Energie renouvelable	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-3 740 kWh	0,150 c€/kWh	-5,61 €	20,00 %
Annulation estimation Option Energie renouvelable	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-2 550 kWh	0,150 c€/kWh	-3,83 €	20,00 %
Annulation estimation Option Energie renouvelable	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-2 696 kWh	0,150 c€/kWh	-4,04 €	20,00 %
Annulation estimation Option Energie renouvelable	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-2 704 kWh	0,150 c€/kWh	-4,06 €	20,00 %

INFOSEC COMMUNICATION

Détail de votre facture du 18/12/2023 n° 10188819278

Données contrat

Contrat Energie renouvelable
Réf. de votre contrat 1-2DH3DG0
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 31/05/2016
Venant à échéance le 29/05/2024

Données Point de Livraison

15 RUE DU MOULIN 44880 SAUTRON
Réf Acheminement Electricité : 30001421928517

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				-6,85 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 09/05/2023 au 07/06/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 09/05/2023 au 29/05/2023	21.000 c.j	51.58 c€/c.j	10,83 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/05/2023 au 07/06/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/05/2023 au 29/05/2023	21.000 p.j	65.82 c€/p.j	13,82 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/05/2023 au 07/06/2023	PS pondérée : 54 kW		-56,89 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/05/2023 au 29/05/2023	1134.000 kW	3.51 c€/kW	39,83 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/05/2023 au 29/05/2023	0.000 kWh	5.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/05/2023 au 29/05/2023	0.000 kWh	3.64 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	767.000 kWh	2.28 c€/kWh	17,49 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	191.000 kWh	1.73 c€/kWh	3,30 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 09/05/2023 au 29/05/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services				0,00 €	HT
					Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				-11,43 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 09/05/2023 au 29/05/2023	958 kWh	0,05000 c€/kWh	0,48 €	20,00 %
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-3 740 kWh	0,05000 c€/kWh	-1,87 €	20,00 %
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-2 550 kWh	0,05000 c€/kWh	-1,28 €	20,00 %
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-2 696 kWh	0,05000 c€/kWh	-1,35 €	20,00 %
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-2 704 kWh	0,05000 c€/kWh	-1,35 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/05/2023 au 30/05/2023	-27,64	21,93 %	-6,06 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		-1 581,42 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	-316,28 €	
TVA à 20,00%	-1 581,42 €	-316,28 €	
Total TTC pour ce site		-1 897,70 €	TTC

Données de comptage		Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)	
Identifiant de comptage : 031536373536	Type de compteur : PME-PMI	Opérateur Heures pleines hiver	54
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation		Opérateur Heures creuses hiver	54
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 54		Opérateur Heures pleines été	54
		Opérateur Heures creuses été	54

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	75964 le 09/05/2023	75964 le 29/05/2023	du 09/05/2023 au 29/05/2023 : Heures Pleines Hiver	0
Heures Creuses Hiver	14764 le 09/05/2023	14764 le 29/05/2023	du 09/05/2023 au 29/05/2023 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Eté	94645 le 09/05/2023	95412 le 29/05/2023	du 09/05/2023 au 29/05/2023 : Heures Pleines Eté	9
Heures Creuses Eté	19208 le 09/05/2023	19399 le 29/05/2023	du 09/05/2023 au 29/05/2023 : Heures Creuses Eté	3

Prix

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale NO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale NO
TSA 64002
59049 LILLE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-nordouest@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 87 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **0863113741**
Compte commercial : 1-2DHL4M3

Nom du client

INFOSEC COMMUNICATION

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001420844258
15 RUE DU MOULIN
44880 SAUTRON

FLX34800283500042-07SNRD02

INFOSEC COMMUNICATION

15 RUE DU MOULIN

15 RUE DU MOULIN

44880 SAUTRON

Facture du 14/12/2023 n° 10188473080

Montant Hors TVA -3 348,71 €

Montant TVA (payée sur les débits) -669,74 €

Facture TTC

-4 018,45 €

Montant restant dû avant facture

3 039,45 €

Des montants dûs antérieurs n'ont pas été totalement réglés.

Montant total (TTC)

-979,00 €

Compte tenu de la situation de votre compte,
ce montant sera déduit de votre prochain prélèvement : -979,00 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Dernière facture avec ce contrat. Prise d'effet de la résiliation le 30/05/2023

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité: si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

INFOSEC COMMUNICATION

Détail de votre facture du 14/12/2023 n° 10188473080

Données contrat

Contrat Energie renouvelable
Réf. de votre contrat 1-2DH0CIC
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 31/05/2016
Venant à échéance le 29/05/2024

Données Point de Livraison

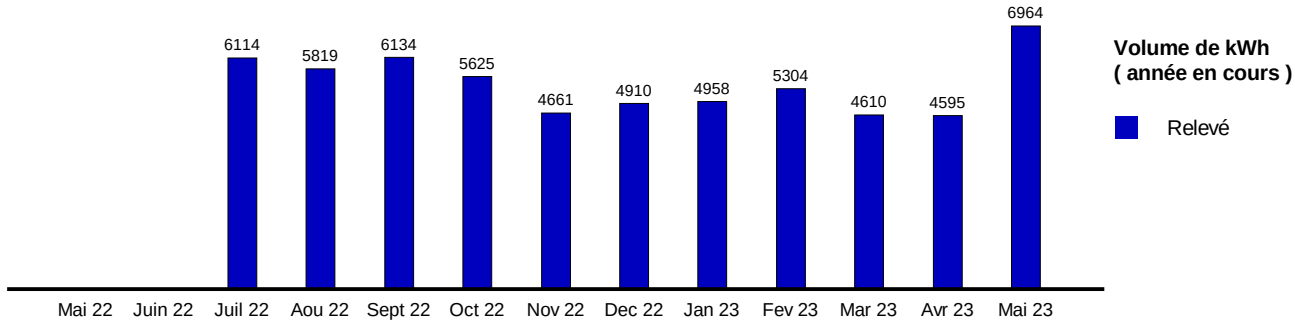
15 RUE DU MOULIN 44880 SAUTRON
Réf Acheminement Electricité : 30001420844258



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				-3 368,73 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT		-164,64 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/05/2023 au 30/05/2023	40,83 €/mois		39,51 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/05/2023 au 30/09/2023			-204,15 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso -24 098 kWh	Prix unitaire HT	-3 204,09 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	2 256 kWh	18,158 c€/kWh	409,64 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	561 kWh	8,265 c€/kWh	46,37 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	2 256 kWh	-3,766 c€/kWh	-84,96 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	561 kWh	-1,714 c€/kWh	-9,62 €	20,00 %
Option Energie renouvelable	du 09/05/2023 au 29/05/2023	2 817 kWh	0,150 c€/kWh	4,23 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10175895399 Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-7 582 kWh	18,158 c€/kWh	-1 376,74 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10178153457 Heures Pleines Eté	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-4 941 kWh	18,158 c€/kWh	-897,19 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10180317312 Heures Pleines Eté	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-5 010 kWh	18,158 c€/kWh	-909,72 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10182565770 Heures Pleines Eté	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-4 992 kWh	18,158 c€/kWh	-906,45 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10175895399 Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-1 511 kWh	8,265 c€/kWh	-124,88 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10178153457 Heures Creuses Eté	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-928 kWh	8,265 c€/kWh	-76,70 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10180317312 Heures Creuses Eté	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-967 kWh	8,265 c€/kWh	-79,92 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10182565770 Heures Creuses Eté	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-984 kWh	8,265 c€/kWh	-81,33 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-7 582 kWh	-3,770 c€/kWh	285,54 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-4 941 kWh	-3,770 c€/kWh	186,08 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-5 010 kWh	-3,766 c€/kWh	188,68 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-4 992 kWh	-3,766 c€/kWh	188,00 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-1 511 kWh	-1,710 c€/kWh	25,90 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-928 kWh	-1,710 c€/kWh	15,91 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-967 kWh	-1,714 c€/kWh	16,57 €	20,00 %
Annulation Estimation Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-984 kWh	-1,714 c€/kWh	16,87 €	20,00 %
Annulation estimation Option Energie renouvelable facture n°10175895399	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-9 093 kWh	0,150 c€/kWh	-13,64 €	20,00 %
Annulation estimation Option Energie renouvelable facture n°10178153457	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-5 869 kWh	0,150 c€/kWh	-8,80 €	20,00 %
Annulation estimation Option Energie renouvelable facture n°10180317312	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-5 977 kWh	0,150 c€/kWh	-8,97 €	20,00 %
Annulation estimation Option Energie renouvelable facture n°10182565770	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-5 976 kWh	0,150 c€/kWh	-8,96 €	20,00 %

INFOSEC COMMUNICATION

Détail de votre facture du 14/12/2023 n° 10188473080

Données contrat

Contrat Energie renouvelable
Réf. de votre contrat 1-2DH0CIC
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 31/05/2016
Venant à échéance le 29/05/2024

Données Point de Livraison

15 RUE DU MOULIN 44880 SAUTRON
Réf Acheminement Electricité : 30001420844258

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				37,30 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 09/05/2023 au 07/06/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 09/05/2023 au 29/05/2023	21.000 c.j	51.58 c€/c.j	10,83 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/05/2023 au 07/06/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/05/2023 au 29/05/2023	21.000 p.j	65.82 c€/p.j	13,82 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/05/2023 au 07/06/2023	PS pondérée : 42 kW		-44,25 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/05/2023 au 29/05/2023	882.000 kW	3.51 c€/kW	30,98 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/05/2023 au 29/05/2023	0.000 kWh	5.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/05/2023 au 29/05/2023	0.000 kWh	3.64 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	2256.000 kWh	2.28 c€/kWh	51,44 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 29/05/2023	561.000 kWh	1.73 c€/kWh	9,71 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 09/05/2023 au 29/05/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services				0,00 €	HT
					Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				-17,28 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 09/05/2023 au 29/05/2023	2 817 kWh	0,05000 c€/kWh	1,41 €	20,00 %
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 09/05/2023 au 25/06/2023	-9 093 kWh	0,05000 c€/kWh	-4,55 €	20,00 %
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 26/06/2023 au 25/07/2023	-5 869 kWh	0,05000 c€/kWh	-2,93 €	20,00 %
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 26/07/2023 au 25/08/2023	-5 977 kWh	0,05000 c€/kWh	-2,99 €	20,00 %
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 26/08/2023 au 25/09/2023	-5 976 kWh	0,05000 c€/kWh	-2,99 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/05/2023 au 30/05/2023	-23,85	21,93 %	-5,23 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		-3 348,71 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	-669,74 €	
TVA à 20,00%	-3 348,71 €	-669,74 €	
Total TTC pour ce site		-4 018,45 €	TTC

Données de comptage		Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)	
Identifiant de comptage : 041536032165	Type de compteur : PME-PMI	Opérateur Heures pleines hiver	42
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation		Opérateur Heures creuses hiver	42
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 42		Opérateur Heures pleines été	42
		Opérateur Heures creuses été	42

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	155644 le 09/05/2023	155644 le 29/05/2023	du 09/05/2023 au 29/05/2023 : Heures Pleines Hiver	0
Heures Creuses Hiver	36397 le 09/05/2023	36397 le 29/05/2023	du 09/05/2023 au 29/05/2023 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Eté	210125 le 09/05/2023	212381 le 29/05/2023	du 09/05/2023 au 29/05/2023 : Heures Pleines Eté	18
Heures Creuses Eté	53236 le 09/05/2023	53797 le 29/05/2023	du 09/05/2023 au 29/05/2023 : Heures Creuses Eté	8

Prix

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www energie-mediateur.fr) ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.



DUPLICATA

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS

INFOSEC COMMUNICATION
15 RUE DU MOULIN
44880 SAUTRON

Vos informations client

► Votre référence client :

300 003 144 760

► Lieu de consommation :

INFOSEC COMMUNICATION
15 RUE DU MOULIN
44880 SAUTRON

Gaz naturel :

Installation : 0000550684
PCE : 14238784215626
Profil et CAR : P12 000 000 042 073

► Autres informations :

Siret :

38324971100052

Vos contacts utiles

► Services Clients :



Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*



pro.engie.fr



ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9

► Dépannage 24H/24 :

Gaz naturel : 0800 47 33 33**

*Appel Non Surtaxé

**Service & appel gratuits

Vos prochaines échéances

► Prochaine facture :

vers le 10 juin 2024

► Prochain relevé :

vers le 10 juin 2024

Avec la facture en ligne, dès l'émission
de votre facture, vous pouvez la
consulter et la télécharger à tout
moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 28 juin 2023

799,51 €

Cette facture est basée sur une télé-relève de vos consommations.

■ gaz naturel	4 345,90 €
■ services et prestations techniques	47,45 €
■ remises et promotions	-199,46 €
■ acheminement	306,76 €
total hors toutes taxes	4 500,65 €
Taxes et contributions	250,51 €
total HTVA	4 751,16 €
TVA à 5,50 % calculée sur 123,38 €	6,79 €
TVA à 20,00 % calculée sur 4 627,78 €	925,56 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	932,35 €
total TTC	5 683,51 €
Déduction des prélèvements effectués	-4 884,00 €
dont TVA collectée à 5,5 %	-7,26 €
TVA collectée à 20,0 %	-791,10 €
montant à prélever	799,51 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->



► Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

► Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

► Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant en gaz sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.



Votre contrat d'énergie

► Gaz naturel : Offre Gaz ActiVert (prenant effet à la date du 05/12/2022)

- Votre contrat arrive à échéance le 30/11/2025. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- pr fixe & loc détente coffret débit : 16 m3/h.
- Compteur communicant.
- Tarif d'acheminement T2

Gaz naturel	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso m3	coefficient conversion	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement (°) du 05/12/22 au 08/06/23 sur la base de 6,29 euros HT par mois							75,48	38,46	5,5%
Consommation du 05/12/22 au 08/12/22	763	12773	12840	67	11,27	755			
Consommation du 09/12/22 au 08/01/23	763	12840	13453	613	11,16	6841			
Consommation du 09/01/23 au 08/03/23	763	13453	14649	1 196	11,24	13443			
Consommation du 09/03/23 au 08/04/23	763	14649	15098	449	11,16	5010			
Consommation du 09/04/23 au 08/06/23	763	15098	15262	164	11,20	1837			
- Consommation TQ1 du 05/12/22 au 08/06/23						27886	0,14298	3 987,14	20,0%
Obligations du 05/12/22 au 31/12/22						6091	0,01090	66,39	20,0%
Obligations du 01/01/23 au 08/06/23						21795	0,01165	253,91	20,0%

Acheminement	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 05/12/22 au 08/06/23			68,06	5,5%
Consommation du 05/12/22 au 08/06/23	27886	0,00856	238,70	20,0%

Taxes et Contributions	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement			16,86	5,5%
TICGN* du 05/12/22 au 31/12/22	6091	0,00841	51,23	20,0%
TICGN* du 01/01/23 au 08/06/23	21795	0,00837	182,42	20,0%

Services et prestations techniques	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	
Location de comptage			14,31	20,0%
Location bloc détente - coffret			33,14	20,0%

Remises et promotions	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Promotion de 5,00% sur la consommation Gaz du 05/12/22 au 31/03/23	1234	0,14298	-176,44	20,0%
Promotion de 5,00% sur la consommation Gaz du 01/04/23 au 08/06/23	161	0,14298	-23,02	20,0%

Total de votre facture	Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
	4 751,16	6,79	925,56	5 683,51

Historique de vos consommations en kWh

Gaz naturel



Historique de votre facturation en €

2023 juin 799,51

Montants TTC, services compris

Comprendre votre facture récapitulative

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

(0) Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés.

Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 € HT par an, vous paierez en janvier (31 jours) $190 \times (31/365) = 16,14$ € HT.

Nos prix de quantité gaz incluent la contribution au tarif spécial de solidarité gaz

* TICGN : Taxe Intérieure sur les Consommations de Gaz Naturel.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) :

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement ; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur :

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.

Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

Pour les compteurs communicants électricité et GAZ les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur par télérelève.

Pour les compteurs non communicants électricité, vous devez effectuer un auto relevé et le communiquer à Enedis.

Pour les compteurs non communicants Gaz les relevés de compteur sont effectués par GRDF. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 20039711244 du 13/06/23

INFOSEC COMMUNICATION

Réf. de votre compte : 300003144760

Réf. Unique de Mandat : 00PEG0351385

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

Echéancier n° : 001201804243 du 5 décembre 2022

montant TTC

799,51 euros

prélevé le :

28/06/2023

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

INFOSEC COMMUNICATION

Références du compte

nom de la banque

BANQUE CIC OUEST - AG OUEST ENTREPRISES

IBAN

FR76 3004 7141 2200 0296 2480 132

Comprendre votre facture récapitulative

Les moyens de paiement

Différents modes de paiement s'offrent à vous.

- **La mensualisation** : le règlement de vos factures se fait tous les mois, par prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Votre budget énergie est ainsi lissé sur l'année.
- **Le prélèvement automatique** : pour y souscrire, rendez-vous dans votre espace client à la rubrique « contrat et services » pour remplir votre formulaire en ligne.
- **La carte bancaire** : disponible dans votre espace client sur paiement.pro.engie.fr ou appelez le numéro dédié 09 77 405 405 (prix d'un appel local non surtaxé).
- **Le règlement par TIPSEPA** : retournez daté et signé votre TIPSEPA pré-rempli à l'adresse indiquée.
- **Le chèque** : joindre votre chèque au coupon de paiement non signé.

Pour modifier votre mode de paiement, appelez votre Service Clients (numéro indiqué en 1^{ère} page de votre facture dans le bloc « Vos contacts utiles »).

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 13,75%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

En cas de réclamation et de litige

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients à travers le formulaire en ligne sur le site pro.engie.fr ou par courrier : ENGIE - Service Clients Professionnels - TSA 15702 - 59783 LILLE CEDEX 9

En cas d'insatisfaction à notre courrier de réponse ou bien d'absence de retour, vous pouvez contacter le médiateur ENGIE. Il faut avoir eu recours préalablement aux deux premiers niveaux de réclamation, et ne pas être satisfait par la solution apportée.

L'accès au médiateur est libre et gratuit. Huit valeurs, dont celles d'impartialité et de respect du contradictoire, guident ses interventions. Il est signataire de la Charte des Médiateurs de services au public. Il doit être saisi par écrit :

Via internet : engie.com/mediateur ou par lettre simple à l'adresse suivante :

Médiateur ENGIE - TSA 27601 - 59973 TOURCOING Cedex

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au numéro 0 800 112 212 (service & appel gratuits).

Mise en place de l'Amortisseur électricité sur votre facture

FLX05600270801385-07SNRD02

INFOSEC COMMUNICATION
15 RUE DU MOULIN
15 RUE DU MOULIN
44880 SAUTRON

LILLE, le 25/02/2023

Madame, Monsieur,

Pour faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie, le gouvernement accompagne les entreprises ainsi que les collectivités locales avec différentes mesures de soutien. EDF applique l'ensemble des mesures décidées par les pouvoirs publics pour atténuer cette hausse.

En nous transmettant une attestation d'éligibilité dans le cadre des mesures gouvernementales, vous vous êtes déclaré éligible à l'**amortisseur électricité**. Ce dispositif est par conséquent appliqué aux sites rattachés au SIREN indiqué dans l'attestation sur l'honneur que vous nous avez adressée.

L'amortisseur électricité prend la forme d'une **diminution de prix en centimes d'euro par kWh¹**. La facture ci-jointe est la première de vos factures incluant l'effet de l'amortisseur électricité. Cette diminution de prix s'appliquera sur chacune de vos factures pour vos consommations allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Comment est calculé l'effet de l'amortisseur électricité ?

L'amortisseur électricité consiste en une diminution de prix dont le montant dépend du prix moyen annuel pour l'année 2023 appliqué pour chaque site que vous avez déclaré éligible à ce dispositif. Ce prix moyen est défini comme la part variable énergie, c'est-à-dire le prix hors abonnement, hors coût d'acheminement (dit « TURPE »), et hors taxes de votre contrat. Cette notion de "prix moyen 2023" s'entend dans la suite de ce courrier de la manière définie ci-avant.

Afin de vous faire bénéficier de l'amortisseur électricité, EDF a réalisé une **estimation de votre prix moyen 2023²** sur la base des consommations historiques ou prévisionnelles de chacun des sites que vous avez déclarés éligibles au dispositif.

Une régularisation aura lieu au plus tard au début de l'année 2024 sur la base de vos consommations réelles d'électricité au titre de l'année 2023 qui permettront de déterminer le **prix moyen 2023 réel** pour les sites concernés fournis au titre de votre contrat.

A quelle diminution de prix avez-vous droit ?

Si le prix moyen 2023 de votre contrat de fourniture d'électricité est supérieur à 18 centimes d'euro par kWh, alors la diminution de prix est égale à 50% de l'écart entre le prix moyen 2023 de votre contrat (tel que défini précédemment) et 18 centimes d'euro par kWh. Cette diminution de prix est plafonnée à 16 centimes d'euro par kWh.

Pour information, si votre contrat prévoit plusieurs postes horosaisonniers (par exemple avec des prix différents sur les Heures Pleines, Heures Creuses et/ou sur l'été et l'hiver), la diminution de prix sera différente pour chaque poste horosaisonnier.

Il est à noter que conformément à l'article 3 - III du décret n°2022-1774 du 31 décembre 2022 modifié, le bénéfice annuel cumulé en



2023 du dispositif de l'amortisseur électricité ne peut excéder deux millions d'euros (hors collectivités territoriales et leurs groupements).

Cas spécifique des Très Petites Entreprises (TPE) et assimilés : si, dans votre attestation d'éligibilité à l'amortisseur électricité, vous avez demandé l'application des conditions spécifiques aux TPE et assimilés, et uniquement si votre contrat a été signé ou reconduit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, le présent dispositif conduit à un prix moyen, pour chaque site concerné, plafonné à **23 centimes d'euro par kWh maximum** pour tous les mois de l'année 2023. Pour rappel, ce prix moyen est entendu hors abonnement, hors coût d'acheminement (TURPE), et hors taxes³.

Exemples (à visée purement informative) :

- Exemple 1 : vous êtes une "TPE" (ou assimilable à une TPE) et votre prix moyen 2023 est égal à 26 c€/kWh ; vous bénéficiez d'une diminution de prix égale à $50\% \times (26 - 18) = 4$ c€/kWh.

Votre prix moyen 2023, après diminution de prix, est égal à 22 c€/kWh (prix moyen annuel du kWh hors taxes, hors TURPE et hors abonnement) pour tous les mois de l'année 2023.

- Exemple 2 : vous êtes une "TPE" (ou assimilable à une TPE), votre contrat a été signé ou reconduit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 et votre prix moyen 2023 est égal à 40 c€/kWh.

Vous bénéficiez du plafonnement de prix, conduisant à un prix moyen 2023 égal à 23 c€/kWh (prix moyen annuel du kWh hors taxes, hors TURPE et hors abonnement) pour tous les mois de l'année 2023.

- Exemple 3 : vous êtes une "PME", ou assimilable à une PME, non éligible aux conditions spécifiques. Votre prix moyen 2023 est de 40 c€/kWh, vous bénéficiez d'une diminution de prix égale à $50\% \times (40 - 18) = 11$ c€/kWh.

Votre prix moyen 2023 après l'effet de l'amortisseur est égal à 29 c€/kWh. Si votre contrat prévoit plusieurs postes horosaisonniers (par exemple avec des prix différents sur les Heures Pleines, Heures Creuses et/ou sur l'été et l'hiver), alors vos prix après effet de l'amortisseur électricité restent différenciés par postes horosaisonniers.

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Le gouvernement a mis en ligne un simulateur afin d'estimer le montant d'aide potentiellement versé au titre de l'amortisseur électricité.

Si vous souhaitez en savoir plus, EDF met à disposition sur son site internet

(<https://www.edf.fr/entreprises/mesures-soutien-gouvernementales>) plus d'éléments pédagogiques sur les différents dispositifs.

EDF à vos côtés : nos conseillers vous accompagnent

Pour vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures gouvernementales applicables aux contrats en offre de marché, nos conseillers, tous basés en France, sont mobilisés et restent à votre écoute sur une ligne EDF dédiée : 09 70 81 81 12 (appel non surtaxé).

Nous vous remercions de votre confiance,

Votre conseiller EDF.

¹ Un centime d'euro par kWh est égal à dix euros par MWh. Exemple de conversion : 28 c€/kWh = 280 €/MWh.

² Le prix moyen 2023 est estimé en pondérant le prix de chaque poste horosaisonnier par la consommation prévisionnelle de ce poste horosaisonnier. Pour information, EDF met à disposition sur son site internet des exemples de calculs du prix moyen.

³ La diminution de prix correspondante ne pourra pas excéder 150 centimes d'euro par kWh (soit 1500 €/MWh).



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale NO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale NO
TSA 64002
59049 LILLE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-nordouest@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

09 70 82 15 87 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX05600270801385-07SNRD02

INFOSEC COMMUNICATION

15 RUE DU MOULIN

15 RUE DU MOULIN

44880 SAUTRON

Facture du 25/02/2023

n° 10167379639



Electricité

Montant Hors TVA 2 192,49 €

Montant TVA (payée sur les débits) 438,50 €

Facture TTC

2 630,99 €

Montant total à payer (TTC)

2 630,99 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 25/03/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7763684802**

Compte commercial : 1-2DHL4XG

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Energie renouvelable

Nom du client

INFOSEC COMMUNICATION

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001421928517

15 RUE DU MOULIN

44880 SAUTRON

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

2 630,99 €

à partir du :

13/03/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 21212232214 XX



INFOSEC COMMUNICATION

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 25/02/2023 n° 10167379639

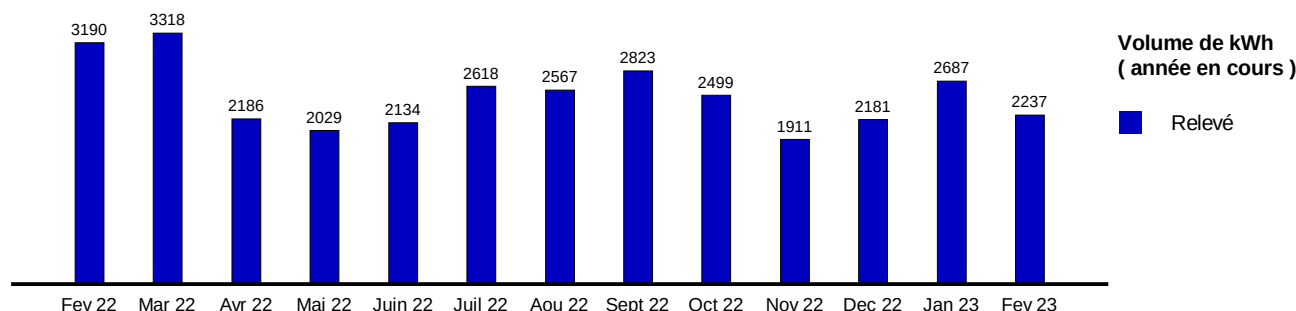
Données contrat

Contrat Energie renouvelable
Réf. de votre contrat 1-2DH3DGO
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 31/05/2016
Venant à échéance le 29/05/2023

Données Point de Livraison

15 RUE DU MOULIN 44880 SAUTRON
Réf Acheminement Electricité : 30001421928517

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				1 958,43 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	40,83 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/02/2023 au 28/02/2023		40,83 €/mois	40,83 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 4 252 kWh	Prix unitaire HT	1 917,60 €	Taux de TVA
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/12/2022 au 08/01/2023	-2 305 kWh	13,724 c€/kWh	-316,34 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/12/2022 au 08/01/2023	-382 kWh	9,570 c€/kWh	-36,56 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/12/2022 au 31/12/2022	1 710 kWh	13,724 c€/kWh	234,68 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 08/01/2023	595 kWh	57,845 c€/kWh	344,18 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/12/2022 au 31/12/2022	283 kWh	9,570 c€/kWh	27,08 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 08/01/2023	99 kWh	24,828 c€/kWh	24,58 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	1 877 kWh	57,845 c€/kWh	1 085,75 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	360 kWh	24,828 c€/kWh	89,38 €	20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 08/01/2023	595 kWh	-12,854 c€/kWh	-76,48 €	20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 08/01/2023	99 kWh	-5,517 c€/kWh	-5,46 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	1 877 kWh	-12,854 c€/kWh	-241,27 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	360 kWh	-5,517 c€/kWh	-19,86 €	20,00 %
Option Energie renouvelable	du 09/01/2023 au 07/02/2023	2 237 kWh	0,150 c€/kWh	3,36 €	20,00 %
Estimation Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/02/2023 au 25/02/2023	1 606 kWh	57,845 c€/kWh	928,99 €	20,00 %
Estimation Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/02/2023 au 25/02/2023	409 kWh	24,828 c€/kWh	101,55 €	20,00 %
Estimation Amortisseur Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/02/2023 au 25/02/2023	1 606 kWh	-12,854 c€/kWh	-206,44 €	20,00 %
Estimation Amortisseur Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/02/2023 au 25/02/2023	409 kWh	-5,517 c€/kWh	-22,56 €	20,00 %
Estimation Option Energie renouvelable	du 09/02/2023 au 25/02/2023	2 015 kWh	0,150 c€/kWh	3,02 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				207,39 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 09/01/2023 au 07/02/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 09/01/2023 au 08/02/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 09/02/2023 au 10/03/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/01/2023 au 07/02/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/01/2023 au 08/02/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 09/02/2023 au 10/03/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/01/2023 au 07/02/2023	PS pondérée : 54 kW		-56,89 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/01/2023 au 08/02/2023	1674.000 kW	3.51 c€/kW	58,79 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 09/02/2023 au 10/03/2023	1620.000 kW	3.51 c€/kW	56,89 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	1877.000 kWh	5.28 c€/kWh	99,11 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	360.000 kWh	3.64 c€/kWh	13,10 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 09/01/2023 au 08/02/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 09/01/2023 au 08/02/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 09/01/2023 au 08/02/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services				0,00 €	HT
					Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				26,67 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 09/01/2023 au 31/01/2023	1 660 kWh	0,27100 c€/kWh	4,50 €	20,00 %
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2023 au 25/02/2023	2 592 kWh	0,05000 c€/kWh	1,30 €	20,00 %



INFOSEC COMMUNICATION

Détail de votre facture du 25/02/2023 n° 10167379639

Données contrat

Contrat Energie renouvelable
Réf. de votre contrat 1-2DH3DG0
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 31/05/2016
Venant à échéance le 29/05/2023

Données Point de Livraison

15 RUE DU MOULIN 44880 SAUTRON
Réf Acheminement Electricité : 30001421928517

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)

	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/01/2023 au 09/02/2023	95,18	21,93 %	20,87 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	2 192,49 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette 438,50 €
TVA à 20,00%	2 192,49 € 438,50 €
Total TTC pour ce site	2 630,99 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031536373536 **Type de compteur** : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 54

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver	54
Opérateur Heures creuses hiver	54
Opérateur Heures pleines été	54
Opérateur Heures creuses été	54

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	71554 le 09/01/2023	73431 le 08/02/2023
Heures Creuses Hiver	13903 le 09/01/2023	14263 le 08/02/2023
Heures Pleines Été	92680 le 09/01/2023	92680 le 08/02/2023
Heures Creuses Été	18742 le 09/01/2023	18742 le 08/02/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Pleines Hiver	17
du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Creuses Hiver	4
du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Pleines Été	0
du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Creuses Été	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er octobre 2022.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Mise en place de l'Amortisseur électricité sur votre facture

FLX05600270502157-07SNRD02

INFOSEC COMMUNICATION
15 RUE DU MOULIN
15 RUE DU MOULIN
44880 SAUTRON

LILLE, le 25/02/2023

Madame, Monsieur,

Pour faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie, le gouvernement accompagne les entreprises ainsi que les collectivités locales avec différentes mesures de soutien. EDF applique l'ensemble des mesures décidées par les pouvoirs publics pour atténuer cette hausse.

En nous transmettant une attestation d'éligibilité dans le cadre des mesures gouvernementales, vous vous êtes déclaré éligible à l'**amortisseur électricité**. Ce dispositif est par conséquent appliqué aux sites rattachés au SIREN indiqué dans l'attestation sur l'honneur que vous nous avez adressée.

L'amortisseur électricité prend la forme d'une **diminution de prix en centimes d'euro par kWh**¹. La facture ci-jointe est la première de vos factures incluant l'effet de l'amortisseur électricité. Cette diminution de prix s'appliquera sur chacune de vos factures pour vos consommations allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Comment est calculé l'effet de l'amortisseur électricité ?

L'amortisseur électricité consiste en une diminution de prix dont le montant dépend du prix moyen annuel pour l'année 2023 appliqué pour chaque site que vous avez déclaré éligible à ce dispositif. Ce prix moyen est défini comme la part variable énergie, c'est-à-dire le prix hors abonnement, hors coût d'acheminement (dit « TURPE »), et hors taxes de votre contrat. Cette notion de "prix moyen 2023" s'entend dans la suite de ce courrier de la manière définie ci-avant.

Afin de vous faire bénéficier de l'amortisseur électricité, EDF a réalisé une **estimation de votre prix moyen 2023**² sur la base des consommations historiques ou prévisionnelles de chacun des sites que vous avez déclarés éligibles au dispositif.

Une régularisation aura lieu au plus tard au début de l'année 2024 sur la base de vos consommations réelles d'électricité au titre de l'année 2023 qui permettront de déterminer le **prix moyen 2023 réel** pour les sites concernés fournis au titre de votre contrat.

A quelle diminution de prix avez-vous droit ?

Si le prix moyen 2023 de votre contrat de fourniture d'électricité est supérieur à 18 centimes d'euro par kWh, alors la diminution de prix est égale à 50% de l'écart entre le prix moyen 2023 de votre contrat (tel que défini précédemment) et 18 centimes d'euro par kWh. Cette diminution de prix est plafonnée à 16 centimes d'euro par kWh.

Pour information, si votre contrat prévoit plusieurs postes horosaisonniers (par exemple avec des prix différents sur les Heures Pleines, Heures Creuses et/ou sur l'été et l'hiver), la diminution de prix sera différente pour chaque poste horosaisonnier.

Il est à noter que conformément à l'article 3 - III du décret n°2022-1774 du 31 décembre 2022 modifié, le bénéfice annuel cumulé en



2023 du dispositif de l'amortisseur électricité ne peut excéder deux millions d'euros (hors collectivités territoriales et leurs groupements).

Cas spécifique des Très Petites Entreprises (TPE) et assimilés : si, dans votre attestation d'éligibilité à l'amortisseur électricité, vous avez demandé l'application des conditions spécifiques aux TPE et assimilés, et uniquement si votre contrat a été signé ou reconduit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, le présent dispositif conduit à un prix moyen, pour chaque site concerné, plafonné à **23 centimes d'euro par kWh maximum** pour tous les mois de l'année 2023. Pour rappel, ce prix moyen est entendu hors abonnement, hors coût d'acheminement (TURPE), et hors taxes³.

Exemples (à visée purement informative) :

- Exemple 1 : vous êtes une "TPE" (ou assimilable à une TPE) et votre prix moyen 2023 est égal à 26 c€/kWh ; vous bénéficiez d'une diminution de prix égale à $50\% \times (26 - 18) = 4$ c€/kWh.

Votre prix moyen 2023, après diminution de prix, est égal à 22 c€/kWh (prix moyen annuel du kWh hors taxes, hors TURPE et hors abonnement) pour tous les mois de l'année 2023.

- Exemple 2 : vous êtes une "TPE" (ou assimilable à une TPE), votre contrat a été signé ou reconduit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 et votre prix moyen 2023 est égal à 40 c€/kWh.

Vous bénéficiez du plafonnement de prix, conduisant à un prix moyen 2023 égal à 23 c€/kWh (prix moyen annuel du kWh hors taxes, hors TURPE et hors abonnement) pour tous les mois de l'année 2023.

- Exemple 3 : vous êtes une "PME", ou assimilable à une PME, non éligible aux conditions spécifiques. Votre prix moyen 2023 est de 40 c€/kWh, vous bénéficiez d'une diminution de prix égale à $50\% \times (40 - 18) = 11$ c€/kWh.

Votre prix moyen 2023 après l'effet de l'amortisseur est égal à 29 c€/kWh. Si votre contrat prévoit plusieurs postes horosaisonniers (par exemple avec des prix différents sur les Heures Pleines, Heures Creuses et/ou sur l'été et l'hiver), alors vos prix après effet de l'amortisseur électricité restent différenciés par postes horosaisonniers.

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Le gouvernement a mis en ligne un simulateur afin d'estimer le montant d'aide potentiellement versé au titre de l'amortisseur électricité.

Si vous souhaitez en savoir plus, EDF met à disposition sur son site internet

(<https://www.edf.fr/entreprises/mesures-soutien-gouvernementales>) plus d'éléments pédagogiques sur les différents dispositifs.

EDF à vos côtés : nos conseillers vous accompagnent

Pour vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures gouvernementales applicables aux contrats en offre de marché, nos conseillers, tous basés en France, sont mobilisés et restent à votre écoute sur une ligne EDF dédiée : 09 70 81 81 12 (appel non surtaxé).

Nous vous remercions de votre confiance,

Votre conseiller EDF.

¹ Un centime d'euro par kWh est égal à dix euros par MWh. Exemple de conversion : 28 c€/kWh = 280 €/MWh.

² Le prix moyen 2023 est estimé en pondérant le prix de chaque poste horosaisonnier par la consommation prévisionnelle de ce poste horosaisonnier. Pour information, EDF met à disposition sur son site internet des exemples de calculs du prix moyen.

³ La diminution de prix correspondante ne pourra pas excéder 150 centimes d'euro par kWh (soit 1500 €/MWh).



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale NO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale NO
TSA 64002
59049 LILLE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-nordouest@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

09 70 82 15 87 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX05600270502157-07SNRD02

INFOSEC COMMUNICATION

15 RUE DU MOULIN

15 RUE DU MOULIN

44880 SAUTRON

Facture du 25/02/2023

n° 10167377514



Electricité

Montant Hors TVA 4 300,42 €

Montant TVA (payée sur les débits) 860,08 €

Facture TTC

5 160,50 €

Montant total à payer (TTC)

5 160,50 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 25/03/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **0863113741**

Compte commercial : 1-2DHL4M3

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Energie renouvelable

Nom du client

INFOSEC COMMUNICATION

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001420844258

15 RUE DU MOULIN

44880 SAUTRON

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

5 160,50 €

à partir du :

13/03/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 21212232214 XX



INFOSEC COMMUNICATION

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 25/02/2023 n° 10167377514

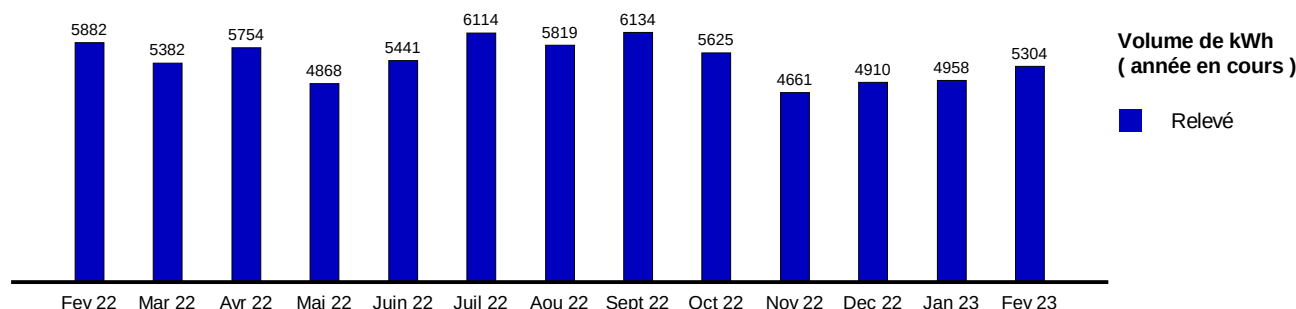
Données contrat

Contrat Energie renouvelable
Réf. de votre contrat 1-2DH0CIC
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 31/05/2016
Venant à échéance le 29/05/2023

Données Point de Livraison

15 RUE DU MOULIN 44880 SAUTRON
Réf Acheminement Electricité : 30001420844258

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				3 923,67 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	40,83 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2023 au 28/02/2023		40,83 €/mois	81,66 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/01/2023 au 31/01/2023			-40,83 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 8 572 kWh	Prix unitaire HT	3 882,84 €	Taux de TVA
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/12/2022 au 08/01/2023	-4 014 kWh	13,724 c€/kWh	-550,88 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/12/2022 au 08/01/2023	-944 kWh	9,570 c€/kWh	-90,34 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/12/2022 au 31/12/2022	2 978 kWh	13,724 c€/kWh	408,70 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 08/01/2023	1 036 kWh	57,845 c€/kWh	599,27 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/12/2022 au 31/12/2022	700 kWh	9,570 c€/kWh	66,99 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 08/01/2023	244 kWh	24,828 c€/kWh	60,58 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	4 304 kWh	57,845 c€/kWh	2 489,65 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	1 000 kWh	24,828 c€/kWh	248,28 €	20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 08/01/2023	1 036 kWh	-11,996 c€/kWh	-124,28 €	20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 08/01/2023	244 kWh	-5,149 c€/kWh	-12,56 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	4 304 kWh	-11,996 c€/kWh	-516,31 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	1 000 kWh	-5,149 c€/kWh	-51,49 €	20,00 %
Option Energie renouvelable	du 09/01/2023 au 08/02/2023	5 304 kWh	0,150 c€/kWh	7,96 €	20,00 %
Estimation Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/02/2023 au 25/02/2023	2 672 kWh	57,845 c€/kWh	1 545,62 €	20,00 %
Estimation Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/02/2023 au 25/02/2023	596 kWh	24,828 c€/kWh	147,97 €	20,00 %
Estimation Amortisseur Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/02/2023 au 25/02/2023	2 672 kWh	-11,996 c€/kWh	-320,53 €	20,00 %
Estimation Amortisseur Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/02/2023 au 25/02/2023	596 kWh	-5,149 c€/kWh	-30,69 €	20,00 %
Estimation Option Energie renouvelable	du 09/02/2023 au 25/02/2023	3 268 kWh	0,150 c€/kWh	4,90 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				345,77 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 09/01/2023 au 07/02/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 09/01/2023 au 08/02/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 09/02/2023 au 10/03/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/01/2023 au 07/02/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/01/2023 au 08/02/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 09/02/2023 au 10/03/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/01/2023 au 07/02/2023	PS pondérée : 42 kW		-44,25 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/01/2023 au 08/02/2023	1302.000 kW	3.51 c€/kW	45,73 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 09/02/2023 au 10/03/2023	1260.000 kW	3.51 c€/kW	44,25 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	4304.000 kWh	5.28 c€/kWh	227,25 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	1000.000 kWh	3.64 c€/kWh	36,40 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 09/01/2023 au 08/02/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 09/01/2023 au 08/02/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 09/01/2023 au 08/02/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services				0,00 €	HT
					Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				30,98 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 09/01/2023 au 31/01/2023	3 935 kWh	0,27100 c€/kWh	10,66 €	20,00 %



INFOSEC COMMUNICATION

Détail de votre facture du 25/02/2023 n° 10167377514

Données contrat

Contrat Energie renouvelable
Réf. de votre contrat 1-2DH0CIC
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 31/05/2016
Venant à échéance le 29/05/2023

Données Point de Livraison

15 RUE DU MOULIN 44880 SAUTRON
Réf Acheminement Electricité : 30001420844258

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)

	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2023 au 25/02/2023	4 637 kWh	0,05000 c€/kWh	2,31 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/01/2023 au 09/02/2023	82,12	21,93 %	18,01 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	4 300,42 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	860,08 €	
TVA à 20,00%	4 300,42 €	860,08 €
Total TTC pour ce site	5 160,50 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041536032165 **Type de compteur** : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 42

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 42
Opérateur Heures creuses hiver 42
Opérateur Heures pleines été 42
Opérateur Heures creuses été 42

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	144810 le 09/01/2023	149114 le 08/02/2023
Heures Creuses Hiver	33876 le 09/01/2023	34876 le 08/02/2023
Heures Pleines Été	205891 le 09/01/2023	205891 le 08/02/2023
Heures Creuses Été	52169 le 09/01/2023	52169 le 08/02/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Pleines Hiver	22
du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Creuses Hiver	10
du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Pleines Été	0
du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Creuses Été	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er octobre 2022.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

